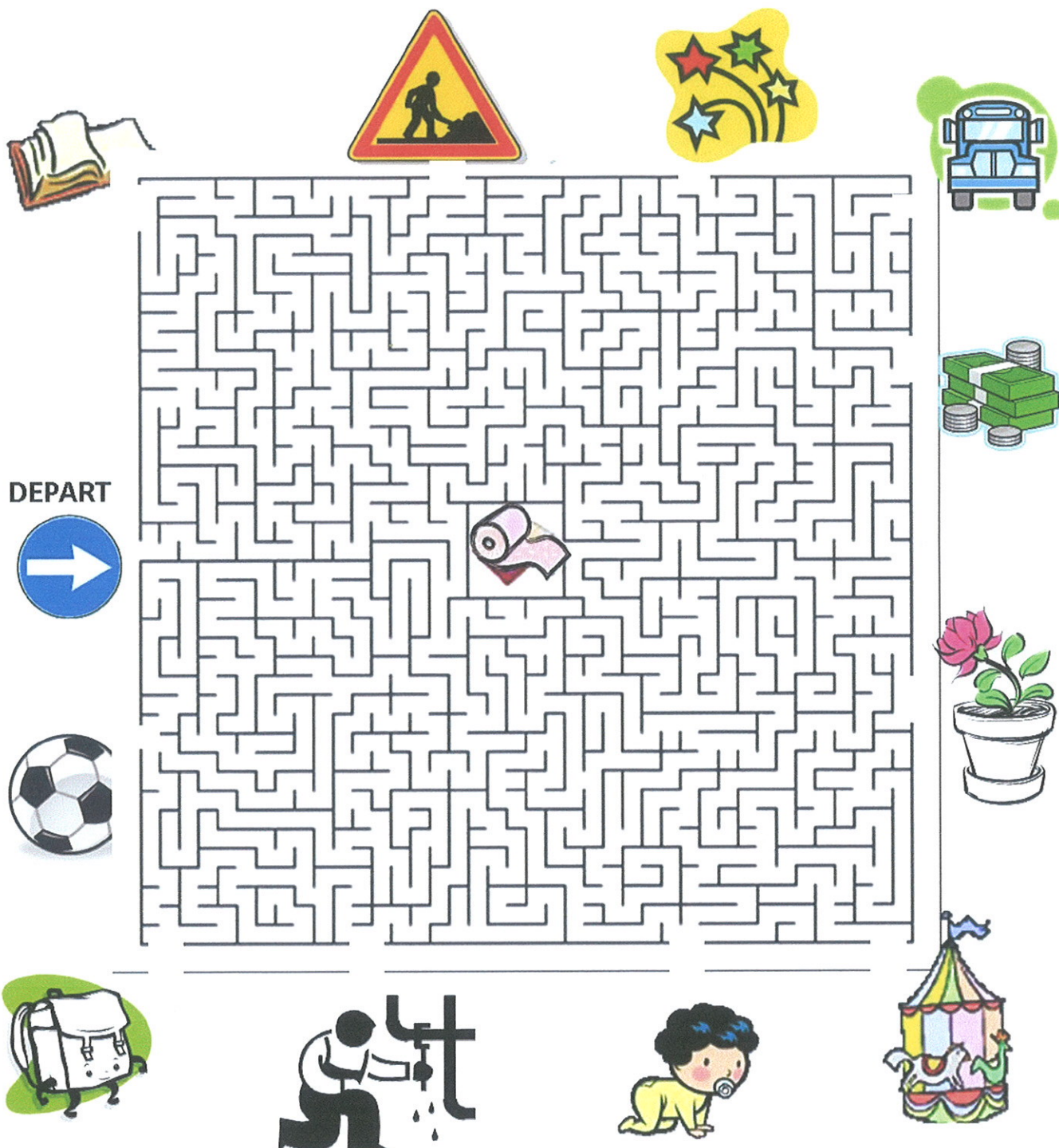


L'écho de Prunay

Bulletin trimestriel d'informations du village de Prunay



Juillet 2014

n° 89

MAIRIE INFOS

Ouverture du secrétariat :

Lundi :) 17 h à 19 h

Mardi :)

Jeudi :) 10 h à 13 h

Vendredi :)

Tél : 03.26.61.72.44

Fax : 09.70.06.29.99

Mail : secretaireprunay@orange.fr

Fermeture : du 13 août au 3 septembre 2014.

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune : à sortir le MARDI SOIR

- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le JEUDI SOIR

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes ainsi et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE

Nous vous rappelons que L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1er Mardi de chaque mois, de 14 heures 15 à 16 heures 30 à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre temps, vous pouvez lui téléphoner au 03.26.97.00.94.

Pas de permanence en Juillet

Elle assure également une permanence dans les communes suivantes :

Val de Vesle : le 4ème mardi de 14 h 30 à 16 h

Sillery : le 2ème jeudi de 9 h 30 à 11 h 00

Petites Loges : 3ème mardi de 14 h 30 à 16 h 00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune français (garçon et fille) âgé(e) de 16 ans, doit effectuer la démarche de recensement militaire auprès de la mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du trimestre civil incluant sa date anniversaire.

L'intéressé (e) ou son représentant légal devra se présenter muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise. Cette démarche déclenchera l'appel à la journée du citoyen.

Ces attestations doivent être obligatoirement être fournies pour passer tout examen scolaire, professionnels et de conduite. Cette formalité vous permettra d'être inscrits d'office sur la liste électorale dès votre majorité.

Né(e) entre Juillet et Septembre 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Septembre 2014.

Né(e) entre Octobre et Décembre 1998 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Décembre 2014.

Né(e) entre Janvier et Mars 1999 : recensement entre la date anniversaire et le 31 Mars 2015.

Né(e) entre Avril et Juin 1999 : recensement entre la date anniversaire et le 30 Juin 2015.

CARTES D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes d'identité passe à 15 ans.

Les cartes d'identité valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Les motifs de changement de carte d'identité sont : la perte ou le vol, le changement d'état civil ainsi que le changement de domicile.

CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 7 mai 2014

Tous présents.

Transport à la demande :

A la suite de la réunion publique organisée le mardi 6 mai à la mairie, le conseil revoit le questionnaire qui sera proposé à chacun, afin de permettre une organisation du transport à la demande simplifiée et pertinente.

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le conseil décide de ne pas user de son droit de préemption sur la propriété sise sur la parcelle AD191 d'une superficie de 887m² (dont 306m² de voirie), 31bis rue du Président Roosevelt.

Délégations du conseil au maire :

Le conseil accepte les délégations suivantes au maire :

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistres y afférentes.
- Prononcer la délivrance et la reprise de concessions dans les cimetières.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil.

Projet de micro crèche :

Un différent d'ordre juridique oppose les deux porteurs du projet de micro-crèche à Prunay. au regard de cette situation, le conseil municipal a décidé de différer sa décision. Ce dossier demeure une priorité mais ne peut pas être accepté en l'état.

Aménagement du terrain près de l'école :

Le conseil prend connaissance du dossier concernant l'aménagement du terrain près de l'école, qui accueillerait un ensemble micro crèche, appartements en location, et pavillons en acquisition, dans le but de permettre l'installation d'une population multi-générationnelle.

Commission d'appel d'offres pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

Le précédent conseil a voté la révision du PLU. Le nouveau conseil décide de nommer les cinq conseillers attachés à la commission Urbanisme, à la commission d'appel d'offres. Ceux-ci ont à choisir le candidat qui sera en charge d'organiser l'élaboration du PLU.

Cimetière :

La reprise des tombes se poursuit (voir précédent conseil).

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, la tombe n°144 est à déplacer pour faciliter la circulation dans le cimetière. Le conseil autorise la démarche auprès de la famille. Deux devis sont présentés : Hautem pour 3 477,71€ et Péchenard pour 1 927,56€.

Deux devis sont également présentés concernant la reprise des concessions : Hautem pour 13 945€, Péchenard pour 8 405,50€.

Quel que soit le choix de l'entreprise, les travaux d'exhumation, et de terrassement seront effectués de façon échelonnée, pour éviter un effondrement des stèles voisines, et étaler les paiements.

Le tarif des concessions sera révisé prochainement. Un avenant au règlement municipal du cimetière de la commune de Prunay est accepté. Il s'agit de réglementer l'inhumation des urnes funéraires.

Elections européennes :

Elles se dérouleront le dimanche 25 mai 2014 de 8h à 18h.

Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne :

Une réunion s'est tenue à Prunay pour présenter la structure aux élus.

A noter : le câblage numérique est en retard dans la Marne. Les réseaux en fibre optique évoluent lentement au profit du cuivre qui bénéficie d'une prime d'état.

Sécurisation du village :

Le dossier sera voté lors du prochain conseil.

Rythmes scolaires :

Une réunion est organisée le mardi 13 mai 2014 en mairie. Le coût de l'organisation sera à l'ordre du jour.

Fête patronale :

La commune organise la fête patronale le samedi 26 et le dimanche 27 juillet prochain.

CONSEIL MUNICIPAL **Vendredi 27 juin 2014**

Excusés : Jean-Claude BASTIEN, Corinne LAINE, Laurence SARTOR.

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le conseil ne fera pas usage de son droit de préemption sur les propriétés cédées, les parcelles AD153, AD 154, AD 155, d'une superficie respective de 52 m², de 74 m², de 577 m² sises rue Chauvet Delabarre, d'une part, sur la parcelle ZL159 d'une surface 1661 m², située route de Suippes d'autre part.

Tarifs communaux :

Le conseil révisé les tarifs communaux concernant :

- les temps périscolaires uniformisés à 1,80€ la séance.
- La location de la salle des fêtes passera à 655€ le week-end pour les extérieurs, et à 430€ pour les prunaysiens au premier janvier 2015. La location à la journée, en semaine passera à 330€.
- La concession au cimetière est réévaluée à 50€ le m² pour un caveau, à 50€ pour une place dans le colombarium, à 50€ pour les cavurnes (caveaux destinés à recevoir des urnes funéraires).
- Le loyer de l'appartement sera actualisé selon l'indice locatif en vigueur.
- Le droit de place des forains reste inchangé.

Reprise des concessions :

Celle-ci a débuté et se déroulera par étapes (voir précédent conseil).

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges :

Le conseil désigne M. Pascal Lecourt, représentant de la commune à la commission.

Pour information, 115 302€ sont reversés chaque année par la Communauté d'agglomération de Reims Métropole.

Création de postes :

A la suite de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, des aménagements de contrats pour trois agents communaux sont validés. D'autres créations de postes vont être publiés pour assurer l'accueil des élèves sur le temps des activités périscolaires.

Désignation des commissaires de la Commission des Impôts Directs (CCID) : Six commissaires et six suppléants sont proposés et seront désignés par la direction des services fiscaux.

Règlement Intérieur du Comité Consultatif de Sapeurs Pompiers : Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Attribution du marché pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme : Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'Agence d'Urbanisme de Reims.

Transfert de « l'Impasse Malifaud » dans le domaine public communal :

Le conseil autorise le maire à solliciter Maître Quinart, notaire à Beine Nauroy, pour finaliser la procédure.

Indemnité au percepteur :

Le conseil décide de fixer la prestation de suivi du budget au percepteur.

Panneaux de signalisation :

Le conseil décide de lancer la demande de subventions au conseil général pour la pose de panneaux pour un montant de 13 000€ en attendant l'aménagement d'un plan de sécurisation du village.

Mémoires de Champagne :

Le conseil accepte de subventionner l'association « Mémoires de Champagne » à hauteur de 0,50€/habitant.

AC2S :

Le club de canoë de Sillery sollicite une aide de la commune pour financer la participation de licenciés, habitants de Prunay, au championnat de France. Le conseil octroie un financement à 50% des 350€ de frais.

Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales :

Il s'agit de recueillir une somme prélevée à chaque commune pour ensuite reverser un montant indexé sur la richesse de la commune. Pour Prunay, 2529€ seront prélevés au niveau de la DGFIP, et 14 969€ seront reversés.

Réseau Fibre Optique :

Pour la télégestion de l'assainissement, un réseau de 1100 mètres de fibre optique est, pour l'occasion, à installer sur le village. Le conseil propose de raccorder la mairie et l'école. Le montant reste à chiffrer. Le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne sera interrogé et éventuellement sollicité.

Ecole :

L'achat de 30 dictionnaires et d'un lot de 15 tables doubles est accepté. Le tracé de terrain dans la cour sera effectué pendant l'été. L'achat et l'installation de panneaux de basket est à l'étude.

Frangaz :

La société Frangaz, site classé « seveso 2 » n'a pas réalisé tous les travaux afin de se mettre en conformité. Elle envisage de déplacer certaines activités sur un autre pôle pour abaisser son classement « seveso 1 », évitant ainsi une mise aux normes coûteuse.

Fleurissement :

L'Association « Les Mains Vertes » a offert 8000€ pour l'aménagement de plusieurs massifs sur le village. Une visite de ces créations est prévue le mercredi 2 juillet à 18h30.

A noter : le 10 juillet, le jury cantonal a évalué le fleurissement du village.

Transport à la demande (TAD) : Les souhaits de bus régulier sur certains créneaux ont été présentés au vice-président de Reims Métropole en charge des transports. Il a été également demandé un arrêt plus proche du centre ville. Une phase test est envisagée. A suivre.

Repas des Aînés : Le repas des aînés, traditionnellement offerts aux plus de 60 ans est reporté au troisième trimestre 2014, si une date convient.

Fête patronale :

La commune organise la fête patronale les 26 & 27 juillet prochain. Les manèges tourneront le samedi dès 15h30. Un bal sera organisé le samedi soir. Le dimanche après-midi, des animations sont prévues pour les plus jeunes, et le soir, la traditionnelle omelette sera offerte.

Permanence des élus :

Un samedi toutes les deux semaines, la permanence des élus est organisée à la mairie de 11h à 12h, avec un succès grandissant. Pendant les vacances, celle-ci est annulée. Le prochain rendez-vous est proposé le samedi 13 septembre 2014.

Site Internet :

Le site internet de la commune est en fonction. Le contact est inactif mais les mises à jour régulières permettent de suivre l'actualité, de trouver des renseignements et de collecter des informations utiles.

PERMANENCE DES ELUS

SAMEDI 13 SEPTEMBRE de 11h à 12h

ASSAINISSEMENT

Réunion publique du vendredi 27 juin 2014



Depuis 1990, le sujet du raccordement au tout-à-l'égout est d'actualité. Sur les 16 communes de Reims Métropole, seule Prunay n'a pas encore d'assainissement collectif. Mais, en 2015, soit 25 ans après les premières études, Prunay sera dotée d'un assainissement collectif.

Coût : 4 130 000€ se répartissent en 2 000 000€ par Reims Métropole, 1 260 000€ par l'Agence de l'Eau et 870 000€ par le Conseil Général.

Technique : le réseau collectif sous vide a été choisi, d'une part pour son meilleur rapport qualité/prix, mais également à cause de la configuration du terrain plat et de la nappe phréatique peu profonde. Les communes d'Orconte en 1992 et de Berry au Bac en 1999 ont adopté ce principe d'assainissement.

Evacuation : La station sous vide, basée près des terrains de football, refoulera vers le poste de Beaumont-sur-Vesle, puis les effluents seront acheminés vers la station d'épuration de Reims Métropole.

Déviations : Les travaux généreront inévitablement des déviations qui seront prises en compte pour une circulation la moins perturbée possible.

Echéancier : les travaux d'installation du réseau s'étaleront en phase sectorielle (A à K) sur 8 mois à partir du 18 août 2014.

Raccordement : Le raccordement à chaque propriété pourra se faire dans les 2 ans qui suivent la réception des travaux du réseau d'assainissement. Au delà, la taxe d'assainissement pourra être doublée si le raccordement n'est pas effectué. Le coût des travaux de raccordement de votre installation au réseau peut-être indemnisé à concurrence d'un montant défini par l'Agence de l'Eau, sur présentation de factures (les aides seront lissées à la baisse ou à la hausse). La taxe d'assainissement sera due dès le raccordement effectué (1,16€ aujourd'hui). Le tuyau de 125mm de diamètre sera installé à environ 1 m dans les propriétés, à une profondeur maximale de 1,70m. La pente du tuyau d'évacuation doit être de 1 à 3 cm par mètre.

Tout-à-l'égout : déconnexion de la fosse septique

Vidage et désinfection

La déconnexion de la fosse septique ne pose pas de difficulté en soi. Au vu de la réglementation, cela se résume au vidage et à la désinfection de l'ouvrage.

Très souvent, il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée, car les boues stockées dans les fosses septiques doivent faire l'objet d'un traitement particulier.

Technique de déconnexion

La déconnexion de la fosse septique se fait en « by-passant » la fosse par une conduite en PVC gamme CR8 de diamètre égal à 125 mm. Deux solutions sont possibles en fonction de la position du branchement public.

La fosse est dans l'axe du branchement : on introduit la conduite en PVC à l'entrée de la fosse et ce jusqu'à la sortie : la fosse en tant que telle n'est alors plus utilisable.

La fosse n'est pas dans l'axe : la conduite en PVC est posée de l'entrée de la fosse vers le branchement public.

Dans les deux cas, on peut extraire la fosse, mais un tel ouvrage de plusieurs m3 laisse un trou assez important qu'il faut combler avec de la terre végétale ou d'autres matériaux d'apport.

Attention : ne jamais laisser un regard de fosse ouvert sans surveillance, notamment en présence d'enfants : risque de chute, de noyade, d'intoxication (gaz).

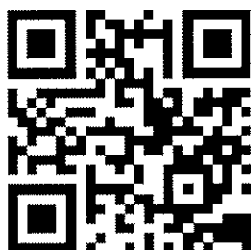
On peut conserver la fosse pour **en faire une citerne de récupération d'eau de pluie**. Il faudra veiller à ce que la désinfection ait bien été totale !



FRANCE / ALLEMAGNE



Le vendredi 4 juillet 2014, suite à l'organisation par la commune de la retransmission sur écran géant, de nombreux supporters de l'équipe de France se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour assister dans la joie et la bonne humeur au huitième de finale de la coupe du monde de football. Merci au FC PRUNAY pour la gestion de la buvette. Le rendez-vous est pris pour dans deux ans, à l'occasion de l'Euro 2016.



RETROUVEZ L'ECHO DE PRUNAY
ET TOUTES LES INFORMATIONS DU VILLAGE SUR
www.prunay-en-champagne.fr

1914 – Une Année de Glace et de Feu

AVRIL 1914



Début d'avril 1914, la France est touchée par une vague de froid exceptionnelle : avalanches destructrices, glissements de terrain, la vallée de Chamonix n'est pas épargnée. Le redoux arrivera enfin vers le 12 avril.

Le 26 avril, en parallèle des élections législatives, fut organisé un référendum sur le droit de vote des femmes. Ce fut un succès puisqu'il recueillit plus de 500 000 voix favorables au suffrage des femmes.

Fin Avril, le roi Georges V et son épouse de voyage en France, portent un toast avec le Président Poincaré à leur « alliance ».



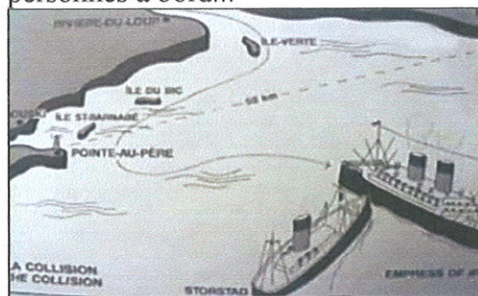
MAI 1914

Du 25 au 27 mai : violente tempête en Méditerranée et très mauvais temps sur toute la France, il neige abondamment sur les hauts plateaux du Massif Central.

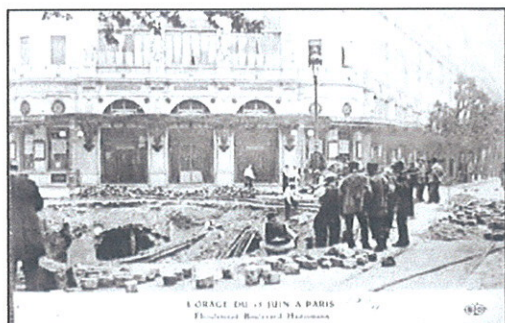


Visionnaire de ce que pourrait être une guerre, le 25 mai 1913, Jean Jaurès délivrait un discours pacifiste devant une foule de 150 000 personnes rassemblées au Pré Saint-Gervais.

Le 29 mai 1914, à 1 h 45 du matin, le paquebot *Empress of Ireland* sombre en quinze minutes, dans l'estuaire du St-Laurent. Il a été éperonné en plein brouillard par un charbonnier norvégien. Moins médiatique que le naufrage du *Titanic*, la catastrophe n'en fait pas moins 1012 victimes sur 1477 personnes à bord...



JUIN 1914



15 juin un orage d'une violence exceptionnelle provoque plusieurs effondrements de chaussée à Paris, celle-ci étant fragilisée par les travaux du métropolitain quelques années auparavant : 11 morts.

Dimanche 28 Juin : Assassinat à Sarajevo



Cet assassinat est une succession incroyable de coïncidences. Ses auteurs auraient dû se faire arrêter dix fois avant de passer à l'acte, l'archiduc aurait pu interrompre sa visite, renforcer sa sécurité après l'échec du premier attentat le matin du 28 juin par un des complices de Princip. Ultime hasard malheureux, il a fallu que sa voiture s'arrête exactement devant Gavrilo Princip, qui tira les deux balles mortelles au jugé.

Avril 1914 : En pleine révolution mexicaine, le port de Topolobampo, au Mexique, est le théâtre d'un combat aéronaval, l'un des premiers de l'histoire. On note la naissance de marguerite Duras et d'Alec Guinness ; en Mai celle d'Haroun Tazieff. Le 7 juin, ouverture du canal de Panama et semaine rouge en Italie, grèves et émeutes antimilitaristes sont réprimées violemment.

FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT - PARTENARIATS

Chacun, chacune peut apprécier l'embellissement du village au travers de son fleurissement, de l'aménagement de sites, et de l'entretien régulier ; mais qui est acteur de cette métamorphose ?

Plantation de graminées, de vivaces, protégées par un paillage d'éco chanvre, de plaquettes forestières, de concassé de quartz blanc ou d'ardoise dans les massifs d'annuelles, dans Le but de diversifier et faire perdurer le fleurissement, même en hiver, et tout en minimisant l'entretien.

Introduction de la couleur, celle des fleurs, bien sûr, mais aussi le rouge et le gris des 83 jardinières garnies de géo textile et d'un lit de cailloux, de terreau, d'engrais, le tout avec un système de rétention d'eau pour réduire les arrosages. Certaines, garnies de vivaces, pourront rester en place.

Aménagement du site « Benne a verre » à la salle des fêtes. Visuellement amélioré par la création d'une plateforme et d'un refuge sur le CD en enrobé le conteneur enterré et les logettes de tri sélectif, sont à votre disposition, financés et gérés par **Reims Métropole**. L'accès a été aménagé avec la plantation de végétaux diversifiés et persistants, pose d'un grillage 3D, la création d'une sente piétonne et enrobé (plus de tonte) : ces améliorations sont financées par la **commune**.

Création de nouveaux massifs près de l'église avec des buis, des phlox, sur un lit de quartz, à côté de la bibliothèque avec des weigelia, des choizya, des buddjeja et des hibiscus, à l'arrière salle des fêtes, avec des buis, un érable festuca et sur de l'ardoise.

Ces créations florales sont nées du partenariat entre **Mr Yann Philippot**, paysagiste à Prunay, la **commune** et l'association « **Les Mains Vertes** ». Celle-ci a financé ces nouveaux massifs en contre partie de la remise en état et de l'entretien du site près du château d'eau créé par l'association et qui incombe maintenant à la commune.

D'autres nouveaux massifs ont vu le jour près de l'école : poutres et annuelles, rue de la pompelle avec des annuelles, des rosiers, des jardinières, au Monument aux Morts avec des graminées, des annuelles, précédé du remplacement du grillage par des chaines en métal. financés par la **commune**.

Au total, 23 espaces fleuris qu'il convient de respecter.

Organisation d'opérations « nettoyage » tel que le parvis de l'église et celui de la salle des fêtes, les bancs, le calvaire du chemin de Baconnes, celui de la grosse croix, et les 83 jardinières remises en peinture.

Séances d'élagages, de taille et de tontes, actions complémentaires et régulières, indispensables à l'embellissement, et complété par l'enfouissement des réseaux en continuelle évolution.

La propreté est de la responsabilité de chacun. Merci à tous ceux qui y participent et fleurissent leurs propriétés. Merci aux visiteurs de la journée « portes ouvertes » de la serre.

Pour respecter le cheminement piéton, merci de tailler vos haies et arbustes.

Pour découvrir et apprécier les efforts d'embellissement, une réunion de travail en plein air a eu lieu, réunissant tous les acteurs : élu, agents communaux et partenaires des projets le 2 juillet au soir. Le jury cantonal, présidé par notre Conseiller Général visite notre commune le 10 juillet vers 14h .



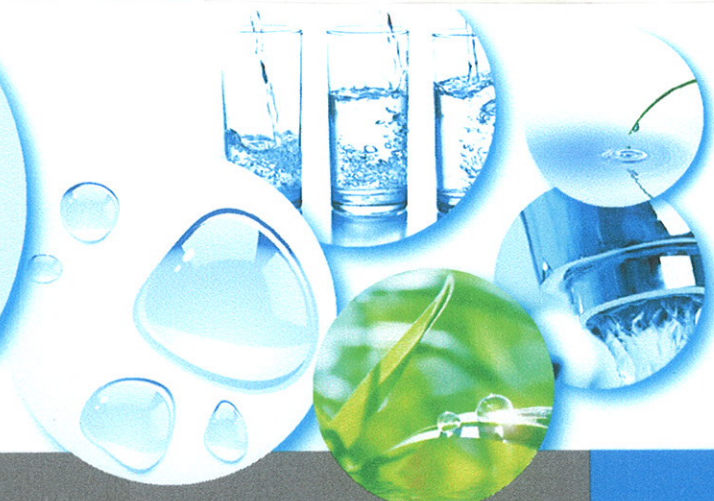
83 jardinières sont installées dans le village.



L'accès à la benne enterrée



L'arrière de la salle des fêtes



Déchets d'exploitation : le monde Agricole, acteur du recyclage.

Depuis plus de 10 ans, la profession Agricole s'organise pour mettre en place des solutions adaptées pour gérer les déchets produits dans les exploitations : emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP), produits phytosanitaires non utilisables (PPNU), plastiques agricoles usagés. Depuis la création de ces filières, les tonnages collectés dans la Marne sont de 2000 tonnes pour les EVPP, 215 tonnes pour les PPNU et 1000 tonnes pour les plastiques.

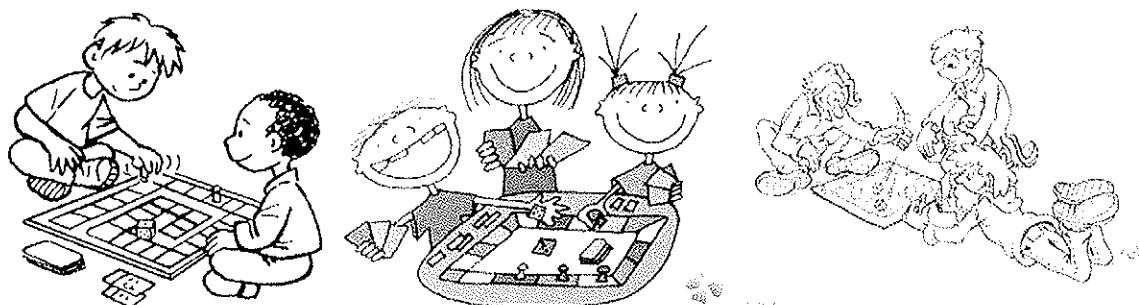
Le traitement des déchets n'incombe pas uniquement au monde Agricole, tout usager de produits phytosanitaires et plus largement tout particulier producteur de déchets (huile de vidange, ferrailles, peintures...) se doit d'orienter ses déchets vers les filières appropriées !

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au numéro 8 de l'O à la lettre » disponible sur le site www.prunay-en-champagne.fr/, auprès de la Chambre d'Agriculture de la Marne au 03.26.64.08.13 ou sur le site internet www.marne.champagri.fr/

Brochure disponible en mairie.

Dernières nouvelles de l'école !

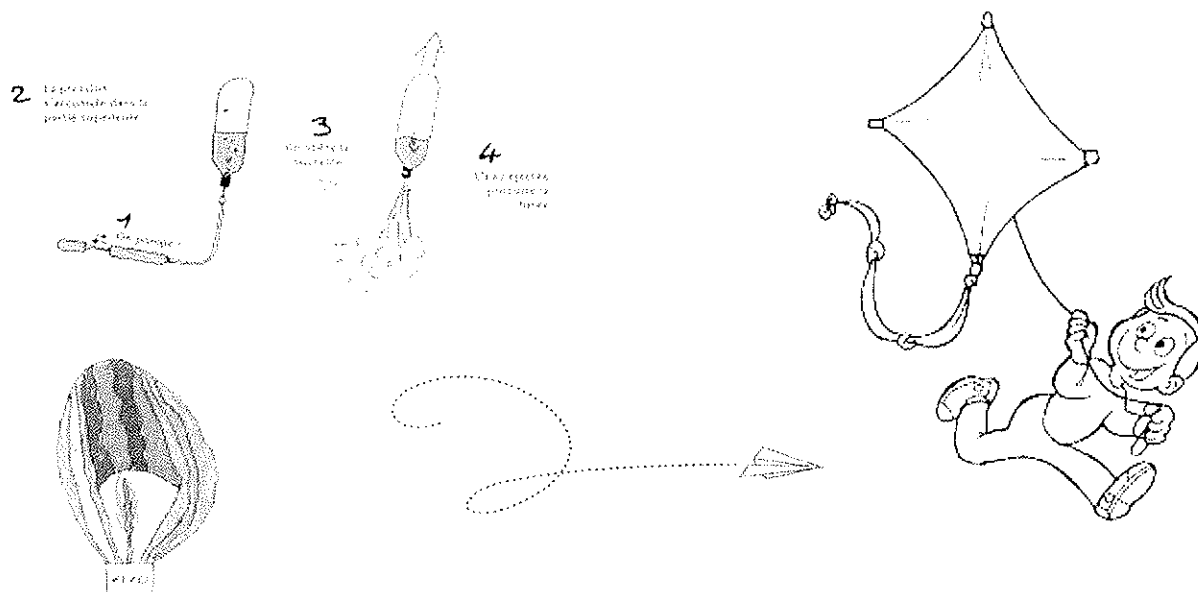
Journée coopérative : Nous sommes allés au Ludoval apprendre des jeux coopératifs à d'autres enfants. On s'était entraînés en classe, alors on leur a expliqué les règles et on a montré comment faire : Calypso, Le verger, Le cercle des fées, La princesse au petit pois. Dans ces jeux : l'équipe gagne ou perd ensemble. Il faut coopérer.



Ce jour-là, on a fait : du théâtre, de la danse, des activités de l'agenda coopératif, on est même allé dans un Dojo faire des jeux coopératifs dans l'espace. On s'est trouvé des copains.

On a dû préparer un pique-nique « zéro déchet », on pouvait tout ranger dans nos sacs à la fin. On est fiers de ne pas avoir pollué.

Les écoles qui scientent : On devait faire voler des objets durant une minute : c'est trop dur !



On a fabriqué un deltaplane, une fusée à eau, une mongolfière, un frisbee, un avion à élastique, un cerf-volant, et des avions en papier. L'après-midi, on a participé à des ateliers : catapulte à parachute, voiture à air, à élastique, un culbuto, des jeux électriques : boîte à ombres, mare aux crocodiles, question/réponses, moulin-ficelle, clown acrobate, ...

Tous les engins ont bien fonctionné. C'est une journée coopérative, on a travaillé en équipe avec des enfants qu'on ne connaissait pas : on a fait une journée de technologie !

Dernières nouvelles de l'école !

Christiane, Sylvie et parfois **Françoise** nous ont aidés à faire une boîte à mouchoirs, 220 enveloppes, à couper 56 pics à brochettes pour nos moulins. On leur fait 52 x 3 bisous : 156 !



Elles nous ont sauvé la vie pour les objets volants.

Nos parents sont formidables !

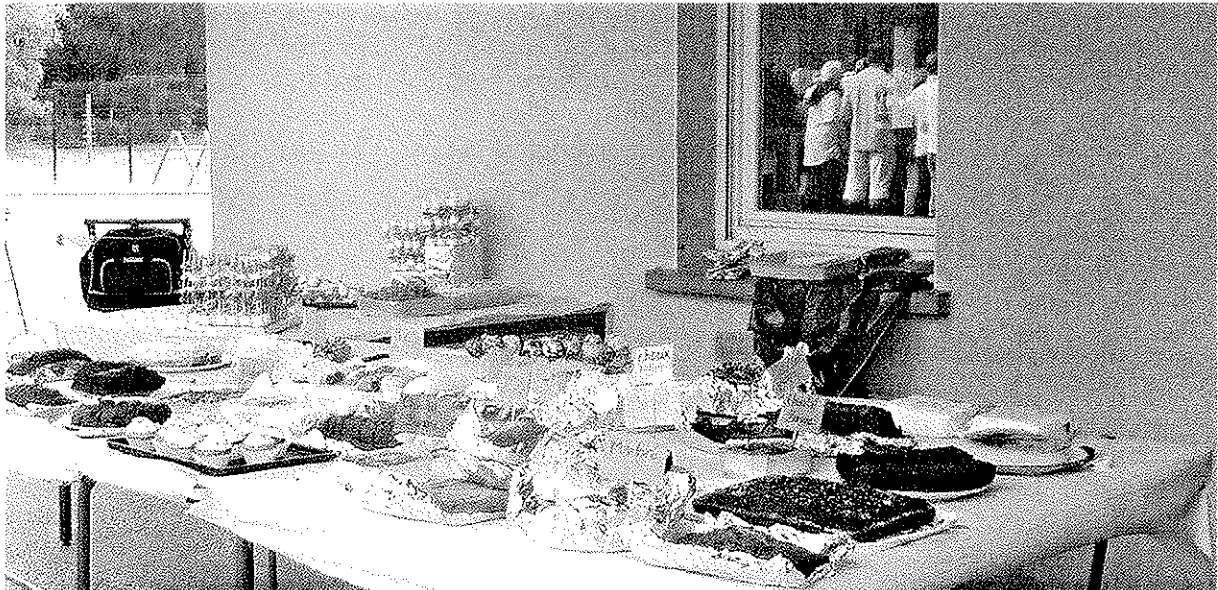
Ils ont aidés à organiser la kermesse : installation, et fabrication de jeux, tenue des stands, fabrication de magnifiques affiches, collecte de lots incroyables, confection des gâteaux, gestion , et tout et tout !

On a bien dansé et chanté et surtout on a bien joué et gagné plein de choses !

Grace à tous ces efforts, on va avoir assez d'argent pour acheter 15 petits ordinateurs portables pour les élèves.

Quelle belle journée !

Merci à tous.



Bonnes vacances à vous...

Les enfants.

RENTREE DES CLASSES
MARDI 2 SEPTEMBRE 2014



Horaires : organisation scolaire (les changements en caractères gras).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 11h30	8h30 11h30	8h30 12h	8h30 11h30	8h30 11h30
13h30 15h45	13h30 15h30		13h30 15h45	13h30 15h30

Horaires : organisation périscolaire (les changements en caractères gras).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 8H30	7H30 8H30	7H30 8H30	7H30 8H30	7H30 8H30
11h30 13h30	11h30 13h30	12h 13h30	11h30 13h30	11h30 13h30
15h45 16h30	15h30 16h30		15h45 16h30	15h30 16h30
16h30 18h	16h30 18h		16h30 18h	16h30 18h

Participation financière 2014/2015 des familles (les changements en caractères gras)

REPAS	3,30 €	5,10 € par enfant
GARDERIE	1,80 €	
GARDERIE DU MATIN	1,80 €	
ANIMATIONS PERISCOLAIRES	1,80 €	
GARDERIE DU SOIR	1,80 €	
ETUDES SURVEILLEES	3,00 €	

Ateliers

Contes		Jeux de société	Travail personnel	Scrabble	Vélos trottinettes	Arts visuels
Jeux de construction	Sculptures	Informatique	Chiffres et lettres	Jeux de société	Sport	Echecs

Merci d'inscrire votre enfant avant le 31 juillet, pour faciliter l'organisation de la rentrée. Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie. Renseignements complémentaires au 03.26.61.72.44



ON RECRUTE des animateurs !

A l'occasion de la réforme des rythmes scolaires,
des postes d'animateurs sont créés
pour combler 3h30 chaque semaine,
le lundi et le jeudi de 15h45 à 16h30,
le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30.
Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître au 03.26.61.72.44,
ou auprès de Eric JUNIER au 03.26.61.70.56.

RETRAITE aux FLAMBEAUX

DIMANCHE 13 JUILLET 2014

RENDEZ-VOUS 21h45 devant la MAIRIE.



FEU D'ARTIFICE

DIMANCHE 13 JUILLET 2014

RENDEZ-VOUS à 23h

Près de la SALLE DES FÊTES

COMMEMORATION

LUNDI 14 JUILLET 2014

PLACE de la MAIRIE à 11h



FÊTE PATRONALE

SAMEDI DÈS 15H MANÈGES

SAMEDI SOIR 21H BAL .

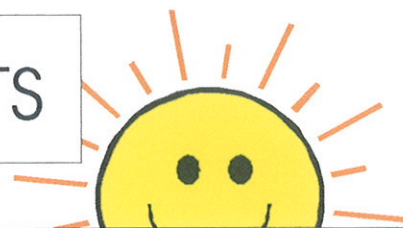
DIMANCHE APRÈS-MIDI ANIMATIONS.

CENT TICKETS GRATUITS .

DIMANCHE SOIR OMELETTE.

Les petites mains et les grands cerveaux sont les bienvenus pour participer à l'organisation de l'évènement. Merci de vous faire connaître en mairie ou sur place.

L'ETE DE NOS COMMERCANTS



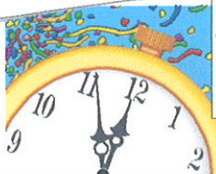
03.26.6173.24

BOULANGERIE PATISSERIE ATOUT PAINS POTET

horaires aménagés au mois d'août:

matins inchangés, après-midi ouverture de 18h à 19h15.

fermeture hebdomadaire le mardi après midi et le mercredi.



ARMELLE COIFFURE

ouvert tous les jours

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

le samedi de 8h à 16h.

fermeture annuelle du 11 au 16 août.

03.26.61.70.28

TABACS PRESSE LIBRAIRIE LOTERIES PMU CADEAUX

EPICERIE DANJON

Ouvert tout l'été.

03.26.61.72.00

Dépôt de pain
le
mercredi

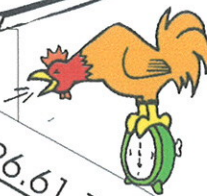
GARAGE DE PRUNAY

AUTOMOBILES AGRICOLE POIDS LOURDS

ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

fermeture du vendredi 15 Août au lundi 8 Septembre.

03.26.61.71.16



L'ARDOISE bar restaurant

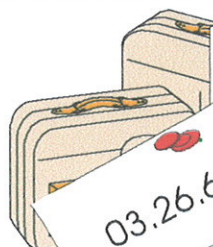
burgers à emporter

Ouvert tout l'été dès 10h.

fermeture hebdomadaire le mercredi.

www.lardoise-prunay.fr/

03.26.61.72.54



La mairie remercie tous les commerçants qui prêtent leurs vitrines
et leurs comptoirs pour diffuser les informations urgentes.



La bibliothèque est ouverte tout l'été, du 9 juillet au 27 août le mercredi de **18 à 19h**.

Reprise des horaires classiques à partir du mercredi 3 septembre : les mercredis de 17 à 19h et un dimanche par mois de 11 à 12h les:

7 septembre 2014

5 octobre 2014

9 novembre 2014

7 décembre 2014

11 janvier 2015

1 février 2015

15 mars 2015

12 avril 2015

3 mai 2015

7 juin 2015

**Comme selon KANT 'une lecture est aussi utile à la santé que l'exercice du corps',
venez faire votre provision de livres avant de partir en vacances.**

Les dernières acquisitions complètement détentes sont:

La vie selon Ove de BACKMAN, un héros ressemblant à la fameuse tatie Danielle

Le liseur du 6h27 de DIDIERLAURENT, un petit roman original qui donne la pêche

Les suprêmes de MOORE KESLEY, un trio de femmes au caractère bien trempé...

Crème anglaise de CLANCHY

Les invasions quotidiennes de PINGEOT

L'exception de OLAFSDOTTIR, l'auteur de 'Rosa Candida'

La carapace de la tortue de HUBERT NASSER

La femme au carnet rouge de LAURAIN

L'été des lucioles de PARIS

Les autres plutôt policières:

N'oublier jamais de Michel BUSSI

La faiseuse d'anges de Camilla LÄCKBERG

L'allée du sycomore de GRISHAM

Police de NESBO

Le dernier message de Sandrine Madison de COOK

La trilogie des visages de Victoria Bergman de SUND

Dossier 64 de ADLER OLSEN

N'hésitez pas à venir aussi pour vos enfants....pendant qu'ils lisent, ils sont sages et surtout ils voyagent et rêvent. **Le mystère de la grande dune** de DUCOS en est un exemple. **SUPERBE!**

Tarifs

**Culture et bibliothèque pour tous
Place de la Mairie**

**Adhésion à l'année: 12 €
Emprunt livre adulte: 0,50€
Emprunt livre enfant: 0,30€**

A COMPTER DU 1^{er} Août 2014

info PRESSE



www.citura.fr

Individuel	
1h	1€55
2x1h	2€55
10x1h	11€65
24h	3€80
48h	6€70
72h	9€80
P+R	3€30
Abonnement 30 jours	
Moins de 26 ans	29€80
de 26 à 60 ans	37€50
Plus de 60 ans	30€20
Abonnement 12 mois	
Moins de 26 ans	253€30
de 26 à 60 ans	375€00
Plus de 60 ans	286€90

-0,20€ en rechargement

LES ABONNEMENTS JUNIORS... avec Jilli, collégiens et lycéens voyagent à volonté

Pour 11€05/mois, l'abonnement Jilli permet aux juniors de voyager à tout moment, quelque soit le motif de déplacement du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 31 août de la même année sur l'ensemble du réseau Bus-Tram-TAD. Cet abonnement est destiné aux élèves scolarisés dans un établissement secondaire de Reims Métropole et résidant dans une commune de Reims Métropole.

Part à la charge de l'élève 132€80 + compensation de l'agglomération 120,50€ = 253€30 par an. Abonnement soumis à condition. Renseignement sur www.reimsmetropole.fr

Junior 2 aller-retour

Cet abonnement est valable sur le réseau Bus-Tram-TAD, uniquement en période scolaire, sauf sur le réseau de soirée, le dimanche et les jours fériés. Il est destiné aux élèves scolarisés dans un établissement secondaire de Reims Métropole et résidant dans une commune de Reims Métropole.

Part à la charge de l'élève 40€30 + compensation de l'agglomération 120,50€ = 160€80 par an. Abonnement soumis à condition. Renseignement sur www.reimsmetropole.fr

LES +INTERNET... Facile...Rapide...7jours/7...24H/24

Grâce au lecteur CITURA, il est possible de recharger les cartes Grand R en toute liberté à n'importe quel moment de chez soi en quelques clics. Tous les titres sont chargeables sur une carte Grand R à l'exception des abonnements annuels.

Pour en savoir plus :

www.citura.fr ou La Boutique CITURA, rue Chanzy.

Pour plus d'informations :

Numéro vert 0 800 003 038

Site internet www.citura.fr

La Boutique CITURA, 6 rue Chanzy - Reims

RESEAU BUS - TRAM

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)
Gendarmerie : 17 Beaumont ou Taissy : 03.26.03.92.40
SAMU : 15 (portable : 112)
ErDF : 0810.333.051
Service de l'Eau : 0 800 88 993
Tri Info : 03.26.02.90.90
Transport à la Demande (CITURA): 09.69.39.29.20
Mairie : 03.26.61.72.44

JOURS & HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE SILLERY

LUNDI	9h à 12h
MARDI	14h à 18h
MERCREDI	9h à 12h et de 14h à 18h
JEUDI	14h à 18h
VENDREDI	9h à 12h & de 14h à 18h
SAMEDI	9h à 12h et d 14h à 18h
DIMANCHE & JOURS FERIES	9h à 12h
Tri infos 03.26.02.90.90	



RETROUVEZ L'ECHO DE PRUNAY
ET TOUTES LES INFORMATIONS DU VILLAGE SUR
www.prunay-en-champagne.fr

Des Informations, des idées, des critiques, des réclamations, des annonces, des suggestions, des remarques :
Mairie de Prunay : 03.26.61.72.44 ou Eric JUNIER : 03.26.61.70.56